



---

ÉTUDE SUR LE MANÉ-LUD DE LOCMARIAQUER

Author(s): René Galles

Source: *Revue Archéologique*, Juillet à Décembre 1864, Nouvelle Série, Vol. 10 (Juillet à Décembre 1864), pp. 355-364

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/41734322>

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue Archéologique*

JSTOR

---

É T U D E

SUR LE

M A N É - L U D

DE

LOC MARIAQUER

---

Au mois de décembre dernier, j'ai rendu compte, à la Société polymatique du Morbihan, des recherches que j'avais commencées, au Mané-Lud de Locmariaquer, et des singuliers résultats qu'elles amenaient.

Supposant, en effet, que le beau dolmen, adossé à l'une des extrémités de cette longue tombelle, avait son analogue à l'autre bout, je cherchais une crypte mégalithique, et je trouvais toute autre chose; à tel point que, si le dolmen n'avait pas évidemment fait partie du tumulus que je fouillais, je me serais cru transporté à un autre temps et chez un autre peuple.

Mais je ne pouvais en douter, il s'agissait ici du même ensemble monumental, et il fallait bien conclure, des faits que j'exposais, au début de mon travail, qu'un tumulus peut recouvrir de nombreux et curieux accessoires de la sépulture principale qu'il renferme. Ces recherches prenaient donc un intérêt particulier, puisque leur continuation semblait devoir mettre au jour un ordre de faits tout nouveau, en découvrant le lieu des antiques funérailles encore empreints de toutes les traces des rites accomplis à leur occasion.

Rappelons d'abord que le Mané-Lud forme une butte artificielle très-allongée, puisque le grand axe, dirigé de l'est à l'ouest, mesure quatre-vingts mètres, tandis que le plus petit, perpendiculaire au

premier, n'a que cinquante mètres. L'élévation moyenne est de cinq mètres cinquante centimètres, et au lieu d'offrir un sommet culminant, comme le Mane-er-h'roëk (1), le monticule se termine par une surface à peu près horizontale dans le sens de la longueur, et arrondi dans celui de la largeur.

Ne pouvant, eu égard au travail et à l'énorme dépense qui en serait résultée, enlever successivement toute la tombelle, par tranches horizontales, moyen certain pour ne rien ignorer de ce qu'elle renfermait, j'ai adopté un système de fouilles à ciel ouvert coupant le tumulus, dans toute sa longueur, par une tranchée large de dix mètres, descendant jusqu'au sol naturel, et que j'ai eu soin d'élargir convenablement partout où ses parois laissaient encore caché quelque chose d'intéressant.

Le Mané-Lud m'est ainsi parfaitement connu, et n'ayant laissé aucune de ses parties inexplorées, je puis en donner la description et le dessin avec une précision mathématique.

Je suivrai, dans cet exposé rapide, l'ordre même dans lequel j'ai fait mes découvertes successives; le lecteur assistera ainsi à mon travail et pourra déduire lui-même les conséquences à tirer des résultats obtenus.

Ainsi que je l'ai déjà exposé, en rendant compte de mes premiers travaux, ma tranchée a rencontré, à dix mètres de l'extrémité orientale du tumulus, point par lequel je l'ai entamé, un alignement curviligne de petits menhirs, juxtaposés, de quarante à cinquante centimètres de hauteur, et noyés, à quatre mètres cinquante centimètres au-dessous du sommet, dans les vases desséchées qui forment la tombelle.

La courbure de cet alignement est peu sensible, puisque la flèche n'a que trente-cinq centimètres pour une longueur de dix mètres. La direction générale est du Nord au Sud.

Ma première recherche avait laissé les extrémités de cette ligne de pierres engagées dans la masse du tumulus; j'ai dû en atteindre les extrémités, et j'ai ainsi constaté qu'elle n'avait que douze mètres d'étendue, mais que, dans la région nord, lui succédait une assise de pierres plates posées dans les vases du tumulus, à hauteur du sommet des menhirs, comme si on avait voulu conserver, après que le remblai de vases eut atteint ce niveau, trace de la direction de l'alignement que l'on venait d'enfouir.

(1) Compte rendu à la Société polymatique du Morbihan des fouilles exécutées au Mané-er-h'roëk, par MM. Lefebvre et René Galle.

Sur chacune des cinq pierres debout formant l'extrémité nord de la ligne orientale, nous avons trouvé le squelette d'une tête de cheval; ces ossements, qui n'étaient accompagnés d'aucun autre placé soit au pied, soit à côté des menhirs, ont été soumis par nous à l'examen d'un savant naturaliste.

Une seconde rangée de pierres, située à deux mètres soixante centimètres à l'ouest de la première, différait de celle-ci en ce que ses éléments, au lieu de se toucher, étaient séparés par des intervalles de deux mètres environ.

A partir de l'avenue que nous venons de décrire, notre tranchée, en s'avancant vers l'ouest, a trouvé le sol naturel recouvert d'une couche horizontale de pierres sèches, s'étendant sur une épaisseur de quarante centimètres, dans toute l'étendue d'une surface à peu près ovale, longue de quarante mètres et ayant dix-huit mètres de largeur en moyenne.

La surface ainsi recouverte de pierres ne forme guère que le septième du terrain servant de base au tumulus.

Cette nappe de pierres nous paraît avoir eu plus particulièrement pour but de recouvrir le lieu où certaines pratiques funéraires se seraient accomplies. Ainsi, nous avons trouvé, en la soulevant, d'abord en A, à huit mètres des menhirs intérieurs, un monceau de charbon de bois, puis, plus loin, à douze mètres de distance, une agglomération d'ossements d'animaux, au point C.

Précisément à partir du point où nous avons rencontré ces derniers débris, c'est-à-dire à une dizaine de mètres du centre du tumulus, la couche de pierres s'élève, puis se bombe en conoïde, de manière à former un galgal semblable à tous ceux que nous connaissons, mais qui, circonstance exceptionnelle, se trouve ici englobé de toute part dans l'énorme tombelle de vases dont il occupe à peu près le milieu.

Au centre du galgal, qui, pour dix mètres de rayon à la base, présente une hauteur de deux mètres soixante centimètres, nous avons trouvé, ménagée au milieu des pierres amoncelées, une crypte longue d'un peu plus de deux mètres (deux mètres vingt-cinq centimètres), large d'un mètre vingt-cinq centimètres et haute d'un mètre dix centimètres.

La plus grande dimension de ce petit caveau est dirigée du nord au sud, parallèlement à l'avenue de pierres debout. Ses parois ne sont nullement formées de gros blocs verticaux, mais bien d'une grossière maçonnerie de pierres sèches et de tailles très-différentes. Sa voûte, au lieu de consister comme nous l'avons trouvé jusqu'ici,

en une ou deux tables de granit, est composée d'un grand nombre de dalles plates, non taillées, formant quatre assises posées en retraite les unes sur les autres, et retenues seulement par l'agencement des pierres du galgal, de telle façon que le dérangement d'une seule de ces pierres a failli faire crouler tout ce fragile édifice.

Cette crypte, complètement fermée de toutes parts, était une tombe. Après l'avoir ouverte par le sommet, en en démolissant la voûte, nous avons trouvé des ossements humains qui occupaient la moitié sud de la crypte. Ces débris étaient enveloppés de terre, mais seulement à droite et à gauche et non par-dessus; leur groupe s'allongeait du sud-ouest au nord-est, le long de la diagonale, sur une étendue d'un mètre quinze centimètres seulement. Avant d'avoir été dérangés, ils semblaient indiquer la position des différentes parties du corps; ainsi, dans le coin de la tombe gisaient des fragments de crânes et de mâchoires; puis, venaient des os longs des bras et des jambes, et enfin de grosses masses osseuses réduites à un état tellement pâteux et friable qu'il nous a été impossible, malgré les plus grandes précautions, d'en extraire un seul morceau suffisant pour donner de sérieuses indications.

Ces positions relatives semblent prouver que le corps avait été posé reployé sur lui-même.

Nous laissons à M. le docteur A. Mauricet, qui a bien voulu s'associer à nous, avec MM. Louis Galles et de Cussé, pour les fouilles du Mané-Lud, le soin de rendre compte de l'étude approfondie qu'il a faite des ossements humains dont nous venons de dire la découverte; mais nous pouvons dès à présent faire remarquer, d'abord qu'une partie d'entre eux n'offre pas trace d'incinération, ensuite que, s'il n'existait là qu'un squelette complet, il y avait au moins deux têtes, car nous avons facilement reconnu les portions de deux maxillaires inférieurs différents. Disons encore que si l'examen vient à rendre probable la présence de deux corps entiers, les parties semblables des deux squelettes se seraient trouvées réunies.

A l'extrémité de ces débris, vers le milieu de la tombe, se trouvait, distinctement séparé d'eux, un très-petit tas de charbon de bois et quelques parcelles d'os, mais celles-ci carbonisées.

Au côté Est était placé, tout près de la muraille, un petit couteau de pierre (fragment de roche siliceuse semblable à celle qui abonde sur la grève voisine); de l'autre côté, nous avons recueilli quelques débris de poteries grossières et deux morceaux de silex pyromaque.

Le tout était entouré d'une couche de terre qui laissait parfaitement apercevoir les parties supérieures des ossements, et remplissait

également, sur une épaisseur de vingt centimètres, l'extrémité Nord de la tombe, où ne se trouvait d'ailleurs aucune trace de débris osseux.

Après avoir complètement vidé la crypte et recueilli les ossements, nous avons rencontré, au-dessous du lit de terre, un dallage irrégulier de pierres plates épaisses de cinq à six centimètres, et recouvertes en dessus d'une couche onctueuse, couleur de rouille, dans laquelle nous avons bientôt reconnu les restes d'un plancher en bois dont plusieurs parcelles se sont trouvées suffisamment conservées.

Au-dessous des dalles, un lit de terre, de cinq centimètres de hauteur, reposait sur le roc naturel et ne contenait rien de particulier.

Ayant exploré ce tumulus interne et la tombe qu'il renfermait, nous avons repris notre fouille, pour la pousser jusqu'au dolmen qui termine le Mané-Lud à son extrémité Ouest.

Au bas du galgal de ce côté, nous pensions retrouver, sur le sol, l'assise horizontale de pierres sèches qui le recouvrait dans la région occidentale; mais, à partir de la base du conoïde, nous n'avons plus trouvé que la roche granitique elle-même.

Nous devons remarquer ici que, dans toute l'étendue de notre fouille, sous les pierres amoncelées comme dans les parties que les vases touchaient directement, la surface du sol sur lequel est assis le Mané-Lud témoigne que le terrain fut d'abord aplani dans toute son étendue. La roche s'y montre partout dépouillée de l'enveloppe de terre naturelle qui la recouvrait; mais on n'a pas cherché à l'attaquer elle-même pour régulariser sa surface, et elle présente de toute part les anguleuses saillies que la nature lui a faite, et dont la présence prouve cependant qu'elle n'avait pas toujours été dénudée, car le granit, usé par les eaux pluviales, aurait accusé des formes plus adoucies.

Il nous semble permis de supposer que le nivellement complet de ce sol rocheux eût été, pour des travailleurs dépourvus de tout instrument de métal, une besogne trop laborieuse. Ces peuplades primitives savaient pourtant, à force de peine et d'ingénieuse patience, arracher au granit les tables de leurs dolmens et les blocs de leurs menhirs; mais il semble qu'ici on ait voulu seulement dénuder grossièrement le lieu de la scène des funérailles et la place qui devait occuper le tombeau.

A l'extrémité de cette plate-forme, vers le point où le soleil disparaît chaque soir dans l'Océan, se dresse le dolmen, et c'est là que ont venus se terminer nos travaux.

Il se compose d'une chambre ayant deux mètres quatre-vingt-quinze

centimètres dans un sens et trois mètres soixante centimètres dans l'autre, tandis que sa hauteur, dans œuvres, est de un mètre soixante-douze centimètres. Cette chambre est ouverte vers le Sud et précédée d'une allée ouverte qui, se dirigeant du même côté, donne à cette construction primitive une longueur totale de neuf mètres.

Le sol de la galerie est recouvert à son extrémité nord par une lourde dalle, large de quatre-vingt-dix centimètres, épaisse de quarante et longue de deux mètres. Les deux bords, dans le sens de la longueur, en sont grossièrement équarris, tandis que les surfaces horizontales sont naturelles; cette pierre présente à peu près la forme de nos pierres tombales modernes.

Une autre grande dalle, encore plus massive, ressemblant à la table d'un dolmen inférieur, pavé également la chambre dans toute son étendue, mais sans cependant s'engager sous les supports.

Le dolmen ayant été depuis longtemps ouvert, visité et décrit, nous avons peu de recherches à y faire; cependant nous avons voulu savoir ce que recouvraient les dalles dont nous venons de parler, et reconnaître s'il n'existait pas, au-dessous d'elles, une seconde crypte.

Après avoir d'abord soulevé, à grand'peine, la longue pierre de la galerie, nous avons reconnu qu'appuyée immédiatement sur le sol, dans la moitié de sa longueur, elle recouvrait, dans sa partie la plus voisine de la chambre, une cavité irrégulière, creusée dans la roche naturelle, profonde de quarante centimètres et large de quatre-vingts. Ce trou, rempli de terre, contenait seulement du charbon, un grain de collier en jaspe transparent, quelques débris de poteries grossières, deux morceaux tranchants de silex pyromaque, et enfin une rondelle en terre cuite, bombée d'un côté, légèrement évidée de l'autre et percée d'un trou central.

Ces faibles restes de ce qui, sans doute, a été enlevé de cette crypte, à l'époque, probablement ancienne, où elle a été fouillée, nous paraissent établir qu'elle renfermait des objets de même nature que ceux trouvés dans les autres sépultures fouillées dans le département et attribuées à l'époque celtique.

Quant au sol de la chambre, nous avons constaté que la pierre unique qui le forme repose, en son milieu, sur la roche naturelle, et que les bords seuls, par suite de la forme sensiblement bombée de sa face inférieure, laissent, tout à l'entour, un vide de quelques centimètres encombré de terre et de débris modernes qui s'y sont glissés par l'interstice qui la sépare des supports du dolmen.

Avant de quitter cette crypte, rappelons que ses parois intérieures

sont, en quelques endroits, couvertes de signes bizarres; nous en avons déjà donné les croquis; d'après M. Samuel Fergusson, qui les a signalés le premier; les dessins qui accompagnent notre nouveau travail ont été relevés, par M. de Cussé, à l'aide du moulage, et, s'ils présentent quelques différences avec les premiers, il faut les attribuer aux formes peu accusées de ces sculptures, qui, sur la surface rugueuse du granit, sont d'ailleurs presque frustes.

Le dolmen est évidemment la sépulture principale du Mané-Lud; il est encore engagé dans la colline funéraire, assez pour témoigner qu'il en fait intégralement partie. Il nous paraît même très-probable que le tumulus le dépassait notablement vers l'ouest, et que cette portion a disparu, enlevée par les constructions du viltage et l'établissement d'une aire à battre, qui le termine de ce côté.

Nous avons signalé, dans la masse des vases desséchées dont se compose en grande partie la tombelle, des trous cylindriques, dont la longueur variait de deux à cinq mètres, et qui contenaient une poussière fine couleur de rouille.

En suivant ces espèces de conduits, nous avons reconnu qu'ils aboutissaient tous à un centre commun; la poussière qu'ils contenaient était d'ailleurs un résidu ligneux; tout nous porte donc à croire qu'il a existé sur la tombelle un arbre qui y a vécu et péri, et que nous avons rencontré, tout simplement, les vides laissés par ses racines.

Résumant enfin les faits constatés par cette intéressante recherche, nous trouvons dans le monument dont il s'agit :

D'abord, une plate-forme rocheuse préparée sur une étendue de plus de quatre-vingts mètres en longueur et de cinquante mètres en largeur.

Ensuite, à l'extrémité occidentale de ce plateau, un beau dolmen à galerie, et, à l'extrémité orientale, une avenue de pierres debout dont quelques-unes supportent des squelettes de tête de cheval.

Au milieu, un galgal conique formé de pierres sèches accumulées, et recouvrant une crypte sépulcrale, établie dans un système de construction tout différent de ceux rencontrés jusqu'ici, et renfermant des ossements humains et des objets de l'âge de pierre.

Entre le galgal et l'avenue, une nappe pierreuse artificielle couvrant le sol naturel, et qui, soulevée, laisse voir, ici un monceau de charbon, plus loin un tas d'ossements d'animaux.

Enfin, toutes ces choses sont noyées dans un monticule de vases desséchées, entassées à grand'peine et formant une masse imperméable de près de dix mille mètres cubes.



Les faits que nous venons d'exposer nous paraissent entièrement confirmer l'hypothèse que nous avons exprimée au début de ces nouvelles recherches ; savoir : que la destination de certains tumuli allongés n'est pas seulement de protéger une ou plusieurs cryptes sépulcrales, mais encore de recouvrir le théâtre tout entier d'une scène funéraire. L'étude de chacun de ces monuments représente donc une page singulièrement curieuse de cette obscure histoire d'une race inconnue dont nous possédons les gigantesques archives.

Pour nous, le grand dolmen de Mané-Lud est une illustre tombe, et ces têtes équestres, ces restes de sacrifices, ces squelettes humains sont là pour accampagner la dépouille mortelle d'un grand chef.

*Note.* — Un membre distingué de notre clergé, fort versé dans l'étude de l'idiome encore parlé dans cette région, nous a exprimé la pensée que le nom de *Mané-Lud*, donné aujourd'hui à notre tumulus, est tout aussi mal appliqué que celui de Mont-Héleu qu'on lui donnait autrefois. Selon lui, le mot *Lud*, où l'on voit une abréviation du mot *Ludu* qui veut dire cendres, serait une corruption du vieux mot breton *Lâ*, *combat*, complètement abandonné, mais qu'il a retrouvé dans ces vers d'un poème armoricain du v<sup>e</sup> siècle :

« Bendiguet er owez dû  
« E Lammas e lagot e vuez dû  
« Goallok ab Leignok pen Lâ. »

« Maudite soit l'oie noire qui ôta l'œil noir à Goallok, fils de Leignok,  
« tête de bataille. »

La tradition bretonne a-t-elle conservé le souvenir du chef de guerre que recouvre le Mané-Lud ? Nous serions plutôt disposé à croire qu'elle rappelle ici quelque rude combat, bien postérieur à l'érection de la tombelle.

---

## APPENDICE

M. le docteur Alphonse Mauricet a étudié avec le plus grand soin et une remarquable sagacité, les ossements recueillis par M. René Galles, au Mané-Lud.

Il partage d'abord ces débris en deux groupes principaux :

- 1° Les ossements d'animaux trouvés en dehors de la tombe et au pied du galgal ;
- 2° Les ossements humains trouvés, à l'intérieur du galgal, dans la tombe qu'il recouvrait.

Il subdivise ensuite ces derniers eux-mêmes en deux parties, l'une comprenant

les ossements recueillis en des points précis et marqués sur le plan par M. Galles; l'autre, composée des débris retrouvés dans le terreau de la tombe, après son extraction, et dont il n'est pas possible de reconnaître le lieu.

Tous ces ossements, sauf quelques échantillons destinés à reconnaître leur état chimique, ont été plongés dans un bain de gélatine, afin d'assurer leur conservation.

Les ossements d'animaux appartiennent à un animal de grande taille, au cheval probablement. Ils ont été soumis à une combustion énergique; ils sont légers, très-blancs s'ils sont petits, et, s'ils sont grands, leurs systèmes de lamelles se séparent facilement.

Les ossements humains, trouvés dans le terreau enlevé de la tombe, ne présentent rien de saillant, ce sont des éclats d'os longs, quelques fragments d'épiphysses et un morceau du rocher.

Les ossements pris dans la tombe même offrent, au contraire, un grand intérêt et c'est principalement sur eux qu'a porté l'examen de M. le docteur Mauricet.

Il trouve, au point E, quatre fragments de deux *maxillaires différents*.

L'un de ces fragments lui permet de reconnaître un menton saillant mais bien fait. — Les uns appartiennent à un squelette incinéré, les autres à un squelette qui n'a pas été brûlé. — Quelques incisives ont pu être examinées avec soin; leur bord tranchant est usé, mais la perte de substance ne présente rien de spécial et qui ne se rencontre chez tous les hommes adultes.

En D, sont des fragments de crânes.

Les uns ont leurs tables internes et externes bien conservées, les autres les ont profondément altérées, et ces derniers présentent, dans l'intérieur de leur trame, des points carbonisés. — Ces débris n'ayant conservé ni leurs bords, ni leurs angles, ni leurs sutures, il est impossible d'en reconstruire des boîtes crâniennes.

Au milieu de ces débris de crânes, se trouvait un morceau de la face postérieure de l'humérus droit, muni de sa cavité olécrânienne.

Aux points G, G, G, se rencontrent des os longs, les uns encore bien conservés, les autres évidemment brûlés. — On y voit le corps d'un humérus qui paraît appartenir au même os que le morceau dont on vient de parler, un fragment de fémur, de nombreux fragments d'os longs des membres supérieurs et inférieurs.

Enfin, en G' sont de grosses masses de tissus spongieux qui ne peuvent appartenir qu'au grands os du tarse, et de très-nombreuses traces de tissus osseux mêlés à une gangue cendrée.

Quant aux ossements qui formaient dans la tombe un groupe séparé en G', ils sont très-carbonisés et il a été impossible de les reconnaître.

L'analyse chimique, faite par M. Rigout, préparateur à l'École des mines, constate d'ailleurs, comme il vient d'être dit, que parmi les ossements humains du Mané-Lud les uns sont le résidu d'une incinération, tandis que les autres n'ont pas été brûlés.

M. le docteur Mauricet tire de son examen les remarquables conclusions qui suivent :

Un squelette brûlé et un squelette non brûlé ont été déposés dans la tombe centrale du Mané-Lud, sur un plancher de bois superposé aux dalles qui forment le sol de cette sépulture.

*Ces deux squelettes étaient juxtaposés et leurs parties semblables, réunies, occupaient les mêmes places.*

La disposition des ossements indique, pour le squelette, la position suivante :

*Assis, le dos appuyé contre le coin sud-ouest de la cellule, les jambes étendues, les bras pendants le long du corps.*

La tête a basculé en avant et les mâchoires sont restées en E, tandis que les os du crâne sont tombés plus loin, en D. — L'humérus a suivi le même mouvement de bascule, emporté par son extrémité supérieure, ce qui explique la projection de la cavité olécrânienne avec les os du crâne, le corps de l'humérus tombant en avant. — Ensuite on retrouve les os longs des membres, jusqu'aux pieds, qui se trouvent à quatre-vingt-quinze centimètres du point où on a relevé les mâchoires, ce qui donne bien la longueur des membres inférieurs.

Aux pieds des squelettes se trouvaient, entre un couteau de pierre placé d'un côté, et des débris de poteries accompagnés de silex tranchants placés de l'autre, un petit tas de morceaux d'os provenant de l'intérieur d'un bûcher et faisant probablement partie des débris qui, en nombre beaucoup plus grand, formaient un monceau en dehors du galgal.

M. le docteur Mauricet termine en faisant remarquer que les ossements humains qu'il a examinés indiquent une race d'un beau type, mais de taille moyenne; il ne prétend pas d'ailleurs expliquer ce fait étrange d'un squelette incinéré, ou plutôt brûlé, disposé comme un autre squelette qui n'a pas été brûlé. — Un fait encore singulier, c'est que tous les os qu'il a pu reconnaître sont, pour l'un comme pour l'autre squelette, des os du côté droit.

RENÉ GALLES.